

Un Guide d'information et d'aiguillage pour le programme d'apprentissage en ligne à l'intention des organismes d'alphabétisation et formation de base de l'Ontario



Élaboré par : Cindy Davidson – Davidson Communications & Training
Novembre 2011

Le présent document a été produit en collaboration avec :

Arlene Cronin – ACE Distance Delivery, Rattrapage scolaire, programme d'apprentissage en ligne

Célinie Russell – Service de Formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario, programme d'apprentissage en ligne, volet francophone

Deanne Bradley-Coelho – Programme d'apprentissage en ligne pour les personnes Sourdes et malentendantes

Heather Robinet – TheLearningHUB, programme d'apprentissage en ligne, volet anglophone

Linda Wright – Good Learning Anywhere, programme d'apprentissage en ligne, volet autochtone

Susan McKee – Avon Maitland District School Board



Table des matières

Section 1 :	Aperçu et contexte de l'apprentissage en ligne	1
Section 2 :	Les organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne subventionnés	2
Section 3 :	Glossaire de termes et définitions.....	3
Section 4 :	Tableau d'information et d'aiguillage à l'intention des organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne	7
Section 5:	Protocole d'aiguillage de l'apprentissage en ligne	21
Section 6:	Foire aux questions (FAQ).....	23
ANNEXE A:	Tableau d'information et d'aiguillage individuel des responsables de la prestation d'apprentissage en ligne	29
ANNEXE B:	Ressources technologiques et formatives pour l'apprentissage en ligne	48

Section 1 : Aperçu et contexte de l'apprentissage en ligne

L'apprentissage en ligne est une initiative de prestation financée par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) pour offrir l'apprentissage en ligne aux adultes ontariens, y compris les personnes pour qui la participation à un programme en face à face est difficile. L'apprentissage en ligne permet aux adultes de participer à des programmes d'alphabétisation et de formation de base (AFB) et de rattrapage scolaire (RS). Les apprenants qui s'engagent dans l'une des cinq voies de transition identifiées (l'autonomie, l'emploi, les études secondaires, la formation en apprentissage et les études postsecondaires) ont recours à des technologies autonomes et assistées pour atteindre leurs objectifs.

L'apprentissage en ligne a vu le jour en 2007, suivant le succès du projet pilote sur l'apprentissage souple et à distance du MFCU en 2003. Au départ, le financement avait été offert à trois organismes qui desservaient les volets francophone, anglophone et autochtone. En 2008, le comité du secteur collégial a reçu une subvention pour offrir le programme ACE à distance, la version en ligne du programme de rattrapage scolaire. Vers la fin de 2010, le Collège George Brown a reçu des fonds pour administrer, sous un projet pilote, un programme d'apprentissage en ligne pour le volet des personnes Sourdes et malentendantes. Au printemps de 2011, la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) est devenue l'organisme de prestation du programme d'apprentissage en ligne francophone. Ensuite, au cours du cycle de planification de l'entreprise de 2010-2011, le financement alloué à l'initiative d'AFB favorisant l'apprentissage en ligne a dès lors été intégré dans les fonds de prestation de programme des fournisseurs d'apprentissage en ligne subventionnés.

Le présent Guide d'information et d'aiguillage a été élaboré grâce à des fonds de recherche et développement qu'a reçus l'Avon Maitland District School Board (AMDSB) en 2010-2011 du MFCU. Des représentants des quatre organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne et du programme pilote du Collège George Brown ont formé le comité consultatif du projet, lequel a participé à la création, à la révision et à l'approbation finale du guide. Un Manuel des pratiques exemplaires à l'intention des fournisseurs d'apprentissage en ligne est également offert à part du présent guide. Certains fournisseurs de services d'apprentissage en ligne disposent déjà de politiques et de procédures pour leurs programmes, mais d'autres organismes doivent encore élaborer les leurs. On prévoit que le MFCU élaborera des directives officielles concernant la prestation de services d'apprentissage en ligne dans le futur. Le Guide des pratiques exemplaires se veut un supplément aux politiques qu'ont déjà élaborées certains organismes ainsi qu'un guide pour les organismes plus récents qui mettent sur pied leurs programmes. Des politiques sur l'apprentissage en ligne plus précises offertes en ce moment sont accessibles sur les sites Web des organismes responsables ou sont fournies sur demande.

Section 2 : Les organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne subventionnés

En Ontario, quatre organismes sont actuellement subventionnés pour offrir un programme d'apprentissage en ligne. Ces organismes sont également reconnus comme étant les responsables de l'apprentissage en ligne.

ACE (Academic and Career Entrance/Accès Carrières Études) Distance Delivery — Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par le comité du secteur collégial (CSC du rattrapage scolaire. Le CSC est le responsable des programmes de rattrapage scolaire offert par le biais de l'apprentissage en ligne. <http://www.acedistancedelivery.ca>

Personne-ressource : Lynne Wallace l.wallace@xplornet.com

Formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario — Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA); l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet francophone. www.sefad.ca

Personne-ressource : Célinie Russell crussell@sefad.ca

Good Learning Anywhere (GLA) — Le programme d'apprentissage en ligne offert par Sioux Hudson Literacy Council; l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet autochtone. www.sioxhudsonliteracy.com

The LearningHUB — Le programme d'apprentissage en ligne offert par l'Avon Maitland District School Board; l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet anglophone. www.learninghub.ca

Personne-ressource : Heather Robinet heatrobi@fc.amdsb.ca ou info@learninghub.ca

En 2010, le **Collège George Brown** a reçu des fonds pour lancer un projet pilote sur l'élaboration d'un programme d'apprentissage en ligne pour le volet des personnes Sourdes et malentendantes. À cet instant, les aiguillages ne sont pas acceptés pour le programme pilote, mais il est possible de communiquer avec Deanne Bradley-Coelho (dBradley@georgebrown.ca) pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme pilote et son lancement éventuel.

De plus, le MFCU subventionne également **Contact Nord | elearnnetwork.ca** pour offrir un soutien technique et des services bilingues (en anglais et en français) à quelques organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne. Ces services comprennent le maintien d'un site Web et d'un accès pour les cyberconférences www.e-channel.ca, le marketing et la promotion des programmes d'apprentissage en ligne, une infrastructure de techniques d'apprentissage et de la formation pour répondre aux besoins des formateurs et formatrices. Veuillez consulter l'annexe B pour de plus amples renseignements.

Section 3 : Glossaire de termes et définitions

Le développement de l'AFB et du RS a exigé la création de plusieurs termes qui ont différentes significations selon le groupe auquel ils s'adressent. Par la planification de leurs services d'AFB, les organismes de prestation en viennent à une interprétation commune du langage au sein de leur communauté. Pour la communauté en ligne, la signification de quelques-uns de ces termes se conserve bien, mais d'autres prennent une définition tout autre. Les organismes responsables de l'apprentissage en ligne se sont entendus sur une interprétation commune des termes et des expressions aux fins du présent guide et de leur collaboration continue. Il est possible qu'en communiquant au sein de leur propre milieu de prestation de service, les responsables de l'apprentissage en ligne utilisent d'autres termes, mais aux fins d'une approche coordonnée à la prestation de l'apprentissage en ligne, ceux-ci se sont entendus sur le présent glossaire comme supplément au Tableau d'information et d'aiguillage du présent document. Les responsables de l'apprentissage en ligne reconnaissent également que le MFCU, à titre de propriétaire, définit les modalités du programme.

Définition de l'apprentissage en ligne

L'apprentissage en ligne est une initiative de prestation financée par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) pour offrir l'apprentissage en ligne aux adultes ontariens, y compris les personnes pour qui la participation à un programme en face à face est difficile. L'apprentissage en ligne permet aux adultes de participer à des programmes d'AFB et de RS. Les apprenants qui s'engagent dans l'une des cinq voies de transition identifiées (l'autonomie, l'emploi, les études secondaires, la formation en apprentissage et les études postsecondaires) ont recours à des technologies autonomes et assistées pour atteindre leurs objectifs.

Termes communs

- **Apprentissage asynchrone** – une formation offerte en tout temps qui ne dépend pas d'une interaction immédiate avec un formateur ou une formatrice.
- **Apprentissage mixte** – une formation qui combine l'enseignement en face à face et l'apprentissage en ligne.
- **Apprentissage souple** – une approche axée sur l'apprenant qui lui offre des choix en ce qui concerne l'heure et le lieu de sa formation, son rythme d'étude, son style d'apprentissage et l'accès à sa formation.
- **Apprentissage synchrone** – un enseignement fourni par un formateur à un moment précis ou à une heure choisie. Ceci comprend parfois un enregistrement que la personne apprenante peut écouter plus tard.
- **Cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO)** – le cadre du CLAO renvoie à toutes les particularités de la prestation d'un programme axé sur les compétences, y compris l'ensemble des compétences, l'évaluation, les transitions de l'apprenant vers l'emploi, les études et la formation postsecondaires ou l'autonomie, et le matériel d'apprentissage. Les organismes de prestation d'AFB et de RS se réorientent vers ce cadre d'enseignement, qui porte spécifiquement sur les six compétences qui régissent les contenus d'apprentissage et qui décrivent, à l'aide de trois niveaux de rendement, les compétences professionnelles que possède la personne apprenante.
- **Classe** – l'endroit en ligne où ont lieu les interactions entre les personnes apprenantes et les formateurs et les formatrices dans le but d'un apprentissage synchrone.
- **Clavardage** – le clavardage est une composante synchrone de la participation en ligne. Les séances de clavardage se déroulent habituellement dans un clavardoir (ou salon de clavardage) où l'interaction des membres du groupe se fait en temps réel.
- **Cours** – les cours en ligne sont habituellement élaborés en modules et en formats synchrones et asynchrones. Ils sont souvent offerts sur une période de temps déterminée et font l'objet d'attentes particulières en matière d'apprentissage, de notes accordées sur la matière par le formateur, de démonstration de l'apprentissage (travaux et tâches) et du processus à suivre pour réussir la démonstration. Les cours comportent habituellement la réalisation de travaux exigés et recommandés par le formateur ou la formatrice et l'évaluation à l'aide de critères d'évaluation et d'indicateurs de réussite.
- **Curriculum** – le contenu et les expériences planifiés auxquels les personnes apprenantes sont exposées dans le but d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage.
- **Études autonomes** – un apprentissage asynchrone que la personne apprenante fait à son propre rythme et qui lui permet d'accéder à des cours ou à des modules indépendants et de contrôler le flux du matériel d'apprentissage. Les études autonomes ne sont habituellement pas dirigées par un formateur ou une formatrice bien que de l'aide soit disponible au besoin.
- **Formateur ou formatrice** – l'individu qui appuie la personne apprenante dans son évaluation, l'élaboration de son plan d'apprentissage et sa formation pendant que celle-ci participe à un programme d'apprentissage en ligne. Dans d'autres milieux de prestation de programmes d'apprentissage en ligne, cet individu peut aussi s'appeler facilitateur ou facilitatrice, instructeur ou instructrice, enseignant ou enseignante ou spécialiste en la matière.

- **Formation** – le(s) type(s) d'enseignement offert(s) par le biais de l'apprentissage en ligne. Les organismes responsables de l'apprentissage en ligne peuvent définir leur formation comme étant des cours, des modules, des ateliers ou des études autonomes. La différence entre chacun des formats peut dépendre du contenu, de la durée ou de la méthode de prestation de la formation. Chaque organisme responsable de l'apprentissage en ligne définit son type de formation dans son prospectus ou son site Web.
- **Forum** – un espace de discussion publique qui permet une discussion asynchrone et qui encourage la participation en ligne et tient compte de cette dernière. Les personnes apprenantes peuvent écrire leur réponse, pendant une période de temps prédéterminée, à la suite d'un fil de discussion.
- **Matériel d'apprentissage** – les ressources que les formateurs ou les formatrices et les personnes apprenantes utilisent pour l'apprentissage. Ces ressources peuvent être imprimées (cahiers d'exercices, documents authentiques, etc.) ou non (cours en ligne, supports d'apprentissage sonores et visuels, matériel sur le Web, CD, etc.).
- **Mentor** – un guide qui appuie et encourage la personne apprenante durant sa formation en ligne sans toutefois être directement impliqué dans l'enseignement. (Les organismes responsables de l'apprentissage en ligne n'ont pas tous recours aux services de mentors.)
- **Module** – une unité normalisée ou indépendante comprenant du contenu. Généralement, un module est un élément (une section) d'un cours.
- **Organisme responsable de l'apprentissage en ligne** – l'organisme subventionné dans le but de coordonner la prestation et l'élaboration de programmes d'apprentissage en ligne.
- **Organismes de soutien** – des organisations financées par le MFCU pour offrir des services, y compris du soutien technique, à la communauté de l'AFB de l'Ontario afin d'assurer la qualité et l'efficacité de la prestation des services.
- **Personne apprenante** – la personne qui participe aux programmes d'apprentissage en ligne. Selon les différents milieux de prestation de programmes d'apprentissage en ligne, les termes étudiants et clients sont aussi utilisés.
- Les personnes apprenantes en alphabétisation et formation de base (AFB) – Les personnes apprenantes qui participent à un programme d'AFB.
- **Les personnes apprenantes en rattrapage scolaire (RS)** – Les personnes apprenantes inscrites en rattrapage scolaire dans le secteur collégial. Elles forment un groupe qui inclut les personnes apprenantes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, mais dont les compétences sont supérieures à la 9^e année (ou aux niveaux AFB 1-5) ainsi que les étudiants qui ont obtenu leur DESO, mais qui doivent augmenter leurs notes ou suivre des cours pour satisfaire aux exigences préalables d'une formation postsecondaire ou d'une formation en apprentissage.
- **Plateforme** – un terme générique qui décrit une gamme d'applications et de logiciels Web qui appuient le curriculum et le matériel d'apprentissage offerts en ligne. Des exemples de plateformes qu'utilisent les organismes de prestation d'apprentissage en ligne sont Centra, Moodle, WebCT et Plato.

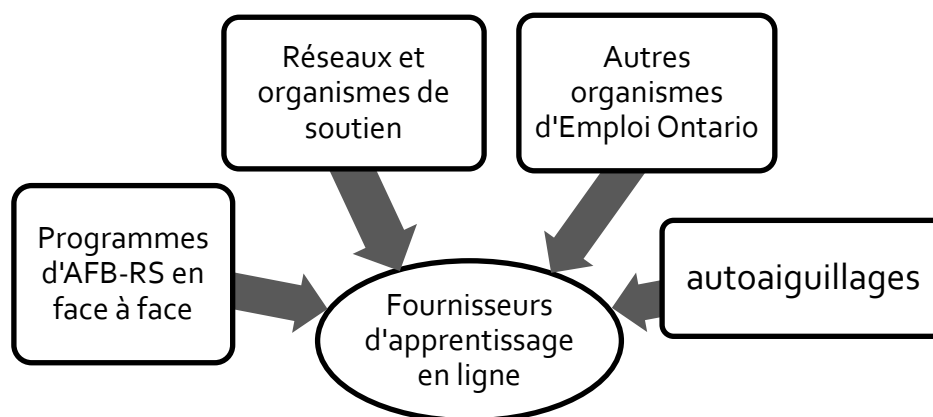
- **Programme** – le service de prestation offert par un organisme. Chaque organisme responsable offre un programme d'apprentissage en ligne sous un nom différent. Par exemple, Avon Maitland District School Board est l'organisme responsable du programme d'apprentissage en ligne The LearningHUB. La Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) est l'organisme responsable du service de Formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario.
- **Site** – le lieu physique où l'organisme de prestation de programmes d'apprentissage en ligne administre ses services.
- **Système d'information d'Emploi Ontario-Système de gestion des cas (SIEO-SGC)** – un terme « parapluie » utilisé pour décrire une combinaison de différents systèmes informatiques qui seront utilisés pour le suivi, la production de rapports, la gestion et l'administration des programmes et services d'Emploi Ontario.
- **Voie de transition** – un objectif à long terme que l'apprenant se fixe ou la prochaine étape que ce dernier entamera après avoir terminé son programme d'AFB ou de RS. Il existe cinq voies de transition : l'emploi, l'apprentissage, les crédits d'études secondaires et postsecondaires et l'autonomie.
- **Volet** – le programme d'AFB et de RS est offert à quatre groupes culturels distincts : anglophone, Sourds et malentendants/aveugle, francophone, autochtone. La formation, les programmes et les soutiens sont offerts aux personnes apprenantes de sorte que la langue et la culture de chaque personne apprenante sont respectées.

Section 4 : Tableau d'information et d'aiguillage à l'intention des organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne¹

Le présent tableau permet aux organismes faisant des aiguillages de survoler brièvement et de comparer les principes fondamentaux de chacun des organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne pour mieux prendre leurs décisions quant aux aiguillages les plus appropriés pour les personnes apprenantes (consulter l'annexe A pour obtenir ces mêmes renseignements dans un tableau propre à chaque organisme).

Plusieurs raisons peuvent motiver l'aiguillage d'une personne apprenante vers un programme d'apprentissage en ligne comme option d'apprentissage, mais les principales raisons sont les suivantes :

- L'horaire de travail ou le train de vie d'une personne apprenante l'empêche de participer à un programme donné en face à face. La personne apprenante a besoin de la souplesse d'un mode de prestation asynchrone (offert n'importe quand).
- La personne apprenante habite dans une région éloignée ou rurale où la distance pose problème.
- La personne apprenante préfère apprendre par le biais d'un programme en ligne.
- Les cours, les ressources ou le matériel ne sont pas offerts dans le centre où se déroule la prestation.
- La personne apprenante a besoin d'un programme dont les heures sont plus souples parce qu'elle est confrontée à des obstacles tels que l'absence de transport ou la difficulté à trouver un service de garde.
- Le site de prestation en face à face le plus proche a réduit ses heures d'ouverture ou fermé pendant l'été.
- Pour avoir accès aux cours préalables qui ne sont pas offerts sur une base continue dans les lieux physiques (p. ex., mathématique technique, physique, chimie).
- Pour avoir accès à des ressources d'apprentissage différentes et davantage interactives et pour augmenter l'occasion de mettre en pratique ses compétences.



¹Le programme d'apprentissage en ligne pour le volet des personnes et malentendantes est présentement en cours d'élaboration comme programme pilote. Les responsables de l'apprentissage en ligne actualiseront le présent tableau pour y ajouter les renseignements sur le programme à l'intention des personnes Sourdes et malentendantes dès son lancement officiel prévu en 2012.

Public cible

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Les personnes apprenantes adultes de n'importe quel volet, sous réserve que leur niveau d'aptitudes soit équivalent au niveau d'ACE en français ou en anglais*, qui ne détiennent pas un diplôme d'études secondaires (DESO), mais dont les compétences sont supérieures à la 9^e année (ou AFB).
- Les personnes apprenantes qui détiennent un DESO mais qui ont besoin de rafraichir leurs connaissances scolaires, obtenir des crédits manquants ou améliorer leurs notes pour répondre aux préalables d'admission des programmes d'études postsecondaires et d'apprentissage.

* Les personnes apprenantes francophones qui s'inscrivent en ACE-RS devraient communiquer avec Clarence Potvin à cxpotvin@boreal.ca pour de plus amples renseignements.

Good Learning Anywhere www.siouxhudsonliteracy.com

- Les personnes apprenantes adultes qui s'efforcent d'améliorer leurs compétences en informatique, en lecture, en écriture, en mathématique ou leurs compétences essentielles afin d'améliorer leur qualité de vie à la maison, au travail et dans la communauté. On privilégie un milieu en ligne adapté à la culture autochtone pour les personnes autochtones (Autochtones, Premières Nations, Inuits, Métis, inscrits et non inscrits) les communautés et les groupes autochtones provenant de régions éloignées et isolées..

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Les personnes apprenantes adultes de langue anglaise de l'Ontario qui désirent perfectionner leurs compétences en lecture, en écriture, en mathématique, en informatique, ainsi que toute autre compétence essentielle en milieu de travail, mais qui sont parfois confrontées à des obstacles qui les empêchent d'accéder à des programmes réguliers en face à face, et dont les objectifs sont les suivants :
 - obtention du diplôme de la 12^e année ou une équivalence du diplôme de la 12^e année (GED);
 - un nouvel emploi ou un meilleur rendement dans leur emploi actuel;
 - inscription au collège, à l'université ou à un programme de formation en apprentissage;
 - acquisition de compétences essentielles;
 - renforcement de l'autonomie.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Les personnes apprenantes adultes francophones qui désirent améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques, leur utilisation de l'ordinateur ou d'autres compétences essentielles afin d'améliorer leur qualité de vie à la maison, au travail et dans la communauté. Les cours axés sur la culture et qui tiennent compte de la culture et des besoins des groupes minoritaires francophones en Ontario sont privilégiés.

Admissibilité*

***Toutes les personnes apprenantes participant à l'apprentissage en ligne doivent d'abord répondre aux exigences du MFCU concernant l'admissibilité au programme AFB-RS et :*

- être âgées de 19 ans ou plus;
- ne pas posséder les compétences de base nécessaires pour trouver et garder un emploi ou pour répondre à ses besoins quotidiens;
- être en mesure de faire du progrès.

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

Les personnes apprenantes doivent :

- avoir un accès fiable à un ordinateur avec une connexion Internet;
- consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes;
- compléter un cours d'orientation en ligne (Learn to Learn-L2L) de 20 heures avant de s'inscrire à un cours d'ACE;
- répondre à une évaluation des compétences scolaires, personnelles et informatiques comprises dans le cours L2L;
- avoir atteint un niveau de compétence approprié (niveau RS).
- Le cours de mathématiques (de base) est un préalable au cours de chimie, de mathématique voie technique, générale et des métiers. Les personnes apprenantes peuvent être exemptées de ce cours pourvu qu'elles fournissent la preuve qu'elles ont suivi un cours équivalent d'ici les 10 dernières années et qu'elles ont réussi ce cours avec une note de 70 % ou plus.

Good Learning Anywhere www.sioxhudsonliteracy.com

Les personnes apprenantes doivent :

- avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet (haute vitesse de préférence);
- consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes.

The LearningHUB www.learninghub.ca

Les personnes apprenantes doivent :

- avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet (haute vitesse de préférence);
- consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes;
- remplir une évaluation initiale à l'inscription et s'engager à travailler au moins 3 heures par semaine à l'étude indépendante en ligne;
- posséder une adresse électronique personnelle qui fonctionne et savoir envoyer et recevoir des courriels;
- être motivées et autonomes et désirer participer à l'apprentissage en ligne.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

Les personnes apprenantes doivent :

- avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet;
- consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes;
- être francophones;
- posséder une adresse électronique personnelle ou accepter d'en créer une avec de l'aide.

Formation offerte

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Un prospectus de la formation asynchrone est disponible sur le site Web.
- Tous les cours d'ACE et L2L sont offerts en français et en anglais.

Good Learning Anywhere www.sioxhudsonliteracy.com

- La liste des cours synchrones et asynchrones est disponible sur le site Web.
- La formation est offerte en anglais et cible le curriculum autochtone.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Le prospectus des cours synchrones et asynchrones est disponible en ligne sur le site Web.
- La formation est offerte en anglais..

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Les cours offerts sont disponibles sur le site Web. On trouve parmi eux un cours d'introduction à l'apprentissage en ligne et aux services de F@D.
- La formation est offerte en français.

Processus d'inscription

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Le cours L2L exige une inscription en ligne (des directives précises sont téléchargées sur le site Web).
- Les personnes apprenantes qui répondent aux critères d'admissibilité des cours d'ACE s'inscrivent par le biais du collège de leur choix.
- 21 collèges participants (Humber, Sheridan et Seneca ne participent pas.)
- Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire en ligne par le site Web du collège, en personne ou par téléphone selon le processus interne du collège. Pour de plus amples renseignements sur les processus adoptés dans les collèges, consultez le site Web des collèges.

Good Learning Anywhere www.sioxhudsonliteracy.com

- En ligne par le site Web
- Par téléphone en composant le numéro sans frais 1 866 550-0697

The LearningHUB www.learninghub.ca

- En ligne sur le site Web (des tutoriels vidéo ainsi que des instructions « étape par étape » à imprimer sont offerts pour remplir les formulaires d'inscription)
- En de rares cas, l'inscription peut se faire par téléphone.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- En ligne par le site Web (comprend des instructions audio ou écrites *).
- Au besoin, les personnes apprenantes peuvent s'inscrire en composant le numéro sans frais 1 888 744-2178.

**Le processus d'inscription est en français.*

Cycle d'admission

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Le cours L2L est offert à longueur d'année. Un cours commence chaque lundi.
- Les cours du programme ACE commencent au début de chaque mois. Les dates d'admission sont affichées sur le site Web. Chaque année, le nombre de participants est déterminé selon les fonds disponibles.

Good Learning Anywhere www.siouxhudsonliteracy.com

- Les admissions pour les cours synchrones et asynchrones sont acceptées toute l'année.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Les admissions pour la formation asynchrone sont continues sauf indication contraire.
- L'admission pour la formation synchrone est continue de septembre à juin.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Admissions toute l'année pour les cours synchrones et asynchrones.

Listes d'attente

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Aucune liste d'attente pour L2L.
- De longues listes d'attentes pour les cours d'ACE, surtout en communication, mathématique de base, chimie et biologie. Les personnes apprenantes peuvent communiquer avec Arlene Cronin (arlene.ace@gmail.com) pour être ajoutées à la liste d'attente dès qu'elles ont terminé la formation L2L.

Good Learning Anywhere www.siouxhudsonliteracy.com

- À l'occasion pour les cours synchrones.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Il n'y en a pas habituellement, mais il pourrait devenir nécessaire de créer des listes d'attentes, surtout pour les formations asynchrones si les inscriptions continuent d'augmenter.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Aucune

Personnel *

- *Le profil et les coordonnées des membres du personnel sont affichés sur les sites Web.

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Chef de projet
- 1 coordonnateur anglophone et 1 coordonnatrice francophone
- 3 membres du personnel de bureau
- 3 facilitateurs ou facilitatrices pour le cours L2L
- 10 spécialistes de matière (anglais)
- 5 spécialistes de matière (français)
- Soutien technique 24/7/365 par Embanet.

Good Learning Anywhere www.sioxHUDSONliteracy.com

- 1 administrateur ou administratrice
- 2 adjoints ou adjointes administratives à temps plein
- 4 adjoints ou adjointes administratives à temps partiel
- 4 formateurs ou formatrices/mentors à temps plein
- 4 formateurs ou formatrices/mentors à temps partiel

The LearningHUB www.learninghub.ca

- 2 coordonnateurs de projets
- 1 membre du personnel de bureau
- 1 soutien technique
- 8 formateurs et formatrices ETP asynchrones et synchrones

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- 1 coordonnateur ou coordonnatrice de projet
- 1 adjoint ou adjointe administrative
- le nombre de formateurs et formatrices varie selon le nombre de cours offerts et de personnes apprenantes inscrites

Inscription initiale et processus d'évaluation *

**Ceci n'est applicable qu'aux personnes apprenantes qui s'inscrivent uniquement à un programme d'apprentissage en ligne. Le processus d'inscription et d'évaluation pour la prestation de programme mixte est précisé par la communication entre l'organisme de prestation de programmes d'apprentissage en ligne et l'organisme qui offre la prestation de programmes en face à face.*

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- L'évaluation se fait en ligne dans le cadre du cours L2L d'une durée de 20 heures qui est requis avant l'inscription à un cours ACE à distance.
- Les personnes apprenantes font la demande pour s'inscrire au cours L2L sur le site Web.
- Les personnes apprenantes sont évaluées afin de déterminer si leur style d'apprentissage convient à l'apprentissage en ligne et si elles ont les compétences interpersonnelles, scolaires et informatiques requises pour participer à un cours en ligne.
- Les personnes apprenantes dont l'objectif est une formation en apprentissage ou en sciences de la santé font une démonstration reliée à cette voie.

Good Learning Anywhere www.sioxHUDSONliteracy.com

- L'accueil initial et l'évaluation se produisent à la suite de l'inscription des personnes apprenantes. Le personnel entre en contact avec elles pour confirmer leur inscription et discuter des étapes suivantes, y compris de l'évaluation.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- L'accueil initial et l'évaluation se produisent à la suite de l'inscription. La personne apprenante reçoit un lien en ligne vers une évaluation au moment de l'inscription et, selon les résultats obtenus, un formateur ou une formatrice en ligne lui est désigné(e).
- Une section sur l'établissement des objectifs et sur l'aptitude à l'apprentissage en ligne fait partie de l'évaluation initiale pour assurer, entre autres, que la personne apprenante a effectivement la capacité de travailler à l'ordinateur dans un environnement en ligne.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- L'accueil initial et l'évaluation se produisent à la suite de l'inscription. Le personnel entre en contact avec la personne apprenante pour discuter des étapes suivantes, y compris de l'évaluation* permettant ainsi de déterminer les besoins de formation ou de faire un aiguillage plus approprié.
- La préparation à l'apprentissage en ligne est évaluée lors de l'évaluation initiale. Si la personne apprenante n'est pas prête à apprendre en ligne, elle est aiguillée vers un centre de formation pour adultes en face à face pour y recevoir de l'aide.
- *L'évaluation initiale sera éventuellement faite en ligne.

Plan de la personne apprenante *

*Ceci s'applique uniquement aux personnes apprenantes inscrites dans un programme d'apprentissage en ligne seulement. Le plan de la personne apprenante inscrite à une formation mixte est élaboré avec l'aide des deux organismes (en ligne et en face à face); le programme où s'inscrit la personne apprenante en premier lieu étant celui qui le prépare.

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Élaboré au cours des travaux des modules 4 et 5 du cours L2L.
- Le plan de la personne apprenante est imprimable et s'ajoute en permanence dans la base de données à des fins de consultation future.

Good Learning Anywhere www.siouxhudsonliteracy.com

- Préparé avec l'aide du mentor.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Préparé avec l'aide du formateur ou de la formatrice qui a été désigné(e) à la personne apprenante. Ce formateur ou cette formatrice est responsable de la gestion du cas du client.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Élaboré avec un membre du personnel et fondé en partie sur les résultats de l'évaluation diagnostique, l'information recueillie sur le formulaire d'inscription et de discussions avec la personne apprenante
- Les personnes apprenantes qui sont déjà inscrites dans un autre centre d'apprentissage pour adultes devront présenter le plan de la personne apprenante.

Évaluation continue *

- *Ceci renvoie strictement à l'évaluation continue de l'apprentissage faite en ligne. Dans la prestation de formation mixte, le programme en face à face est responsable de l'évaluation continue de l'apprentissage qui se produit en face à face.

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- L'évaluation continue et les tests font partie de tous les cours d'ACE.
- Les cours du programme ACE sont des formations collégiales rigoureuses et sont conçus afin d'assurer la réussite des étudiants lors de leurs études postsecondaires et leur formation en apprentissage.
- Chaque module comporte des travaux pratiques et un test.
- Une note de 70 % est exigée comme indicateur de réussite pour obtenir le diplôme des cours d'ACE à distance.
- Les démonstrations, les tâches jalons et les tâches culminantes sont intégrées dans les cours d'ACE à distance.

Good Learning Anywhere www.siouxhudsonliteracy.com

- Les personnes apprenantes inscrites à une formation asynchrone font des évaluations à la fin de chaque cours afin d'assurer que la matière enseignée est comprise.
- Pour la formation synchrone, les personnes apprenantes font une évaluation à la fin de chaque module ou participent à des évaluations associées aux travaux qui sont faits dans le cadre du cours. Les personnes apprenantes en formation synchrone participent à une évaluation à la fin de chaque module ou participent à des évaluations par leurs travaux durant le cours.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- La personne apprenante doit faire une évaluation à la discrétion du formateur ou de la formatrice en ligne. Certaines évaluations sont intégrées dans les plateformes d'apprentissage utilisées tandis que d'autres sont créées à l'interne pour suivre le progrès de la personne apprenante de plus.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Les personnes apprenantes font une évaluation à la fin de chaque module ou durant leur cours synchrone. D'autres évaluations sont parfois faites à la discrétion du formateur ou de la formatrice.

Satisfaction de la personne apprenante

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Un sondage de satisfaction est remis aux étudiants pour recueillir leurs commentaires à des fins d'amélioration continue. De plus, tous les cours du programme ACE à distance incluent un lien direct au sondage de satisfaction nécessaire pour tous les cours.

Good Learning Anywhere www.sioxHUDSONliteracy.com

- À la fin de chaque cours, on demande aux personnes apprenantes de remplir un sondage.
- Quand elles quittent un programme ou un cours, les personnes apprenantes doivent remplir un sondage de départ.
- Les personnes apprenantes reçoivent par courriel un sondage de satisfaction avant qu'elles ne quittent le programme.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Les personnes apprenantes qui participent à une formation asynchrone reçoivent par courriel de leur formateur ou leur formatrice ou de leur mentor un lien menant à un sondage sur la satisfaction de la personne apprenante qu'elles doivent remplir avant de quitter le programme.
- Un sondage sur la satisfaction de la personne apprenante est aussi intégré directement dans tous les cours de CENTRA, ainsi que dans le dernier module de tous les cours abrégés.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- À la fin de chaque cours (synchrone et asynchrone) et au départ, les personnes apprenantes doivent remplir un sondage sur la satisfaction de la personne apprenante qui se trouve en ligne.

Processus d'évaluation de départ et de suivi *

**Ceci ne renvoie qu'aux personnes apprenantes qui quittent le programme d'apprentissage en ligne. Pour la prestation mixte, le centre qui offre le programme en face à face est responsable du départ et du suivi de la personne apprenante, conformément aux directives du MFCU concernant le départ et les suivis.*

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Le départ se produit lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, sont admissibles à une autre formation ou sont aiguillées vers un autre programme d'AFB-RS. Les départs sont initiés par le fournisseur de services conformément aux politiques de l'organisme (p. ex., la personne apprenante est inactive sans fournir d'explications ou ne termine pas le cours dans les 22 semaines allouées).
- Le suivi auprès des personnes apprenantes se fait principalement par courriel à des intervalles de 3 et 6 mois.

Good Learning Anywhere www.siouxhudsonliteracy.com

- Les départs se produisent lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, poursuivent d'autres études ou sont invitées par le fournisseur à quitter le programme conformément aux politiques de l'organisme (p. ex., ne s'inscrivent pas à des cours ou sont inactives sans fournir d'explications à leur mentor ou leurs formateurs ou formatrices).
- Le suivi est fait par courriel ou par téléphone à des intervalles de 3 et 6 mois.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Le départ se produit lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, sont admissibles à une autre formation ou sont invitées par le fournisseur à quitter le programme conformément aux politiques de l'organisme (par. ex., ne s'inscrivent pas à des cours, ne respectent pas leurs engagements face à l'assiduité ou la participation, ou affichent un comportement inapproprié en ligne).
- Le formateur ou la formatrice affecté(e) remplit une évaluation de départ auprès de la personne apprenante.
- Les personnes apprenantes doivent répondre à un sondage de suivi en ligne. Un lien courriel est envoyé aux personnes apprenantes 3 mois et 6 mois après qu'ils ont terminé le programme avec succès (par ex., les objectifs atteints).

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Les départs se produisent lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, sont admissibles à une autre formation ou sont invitées par le fournisseur à quitter le programme conformément aux politiques de l'organisme (p. ex., ne s'inscrivent pas à des cours ou sont inactives pendant une période de 6 mois).
- Le suivi est fait par courriel ou par téléphone à des intervalles de 3 et 6 mois.

Documentation de l'apprentissage

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Les personnes apprenantes qui complètent le cours L2L reçoivent un courriel indiquant qu'elles sont admissibles à l'inscription à un cours d'ACE à distance.
- Les personnes apprenantes reçoivent un relevé de notes collégial pour chaque cours d'ACE complété.

Good Learning Anywhere www.sioxHUDSONliteracy.com

- Les personnes apprenantes sont encouragées à imprimer et conserver une copie de leur plan de personne apprenante complété comme preuve qu'elles ont suivi la formation.
- Les personnes apprenantes reçoivent un certificat de participation pour les cours synchrones.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Les personnes apprenantes qui suivent une formation asynchrone reçoivent des rapports semestriels comme preuve de leur participation et de leurs réalisations auprès de The LearningHUB. Les certificats de réussite sont remis aux personnes apprenantes qui ont participé à une formation synchrone, à celles qui prennent un cours en face à face ainsi qu'à celles qui suivent les cours abrégés asynchrones.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Des certificats de réussite sont remis aux personnes apprenantes dès qu'elles terminent leurs cours synchrones ou asynchrones.

Aiguillage vers d'autres organismes

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne, de prestation en face à face ou de réseaux régionaux lorsqu'elles ne fonctionnent pas à un niveau ACE.
- Les personnes apprenantes sont aiguillées principalement vers des programmes collégiaux en face à face lorsqu'elles demandent des cours du programme ACE.
- Des dossiers mensuels sont maintenus pour documenter les aiguillages externes.
- Les personnes apprenantes doivent remplir un sondage à l'accueil en indiquant si elles ont été aiguillées vers ACE à distance.

Good Learning Anywhere www.sioxhudsonliteracy.com

- Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne lorsque les cours demandés ne sont pas offerts ou lorsqu'un autre fournisseur de formation en ligne est mieux placé pour répondre aux besoins culturels de la personne apprenante.
- Les personnes apprenantes sont aiguillées vers un organisme d'AFB en face à face si elles n'ont pas accès à un ordinateur.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne lorsqu'un cours demandé n'est pas offert, que le cours est remplie, que la personne apprenante a indiqué vouloir suivre un programme particulier dans un autre volet (par ex., francophone ou autochtone), ou dans le cas d'ACE, lorsque les personnes apprenantes ont atteint un niveau de compétences suffisamment élevé pour effectuer la transition vers des études plus avancées.
- Les personnes apprenantes sont aiguillées vers des organismes d'AFB en face à face ou vers un réseau de leur région si elles ne répondent pas aux critères d'admissibilité ou s'il y a des doutes concernant leur capacité de fonctionner dans un environnement d'apprentissage en ligne.
- Les aiguillages externes sont documentés sur un formulaire de pistage du participant ou de la participante, lequel est actualisé chaque mois.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne lorsqu'il est impossible de répondre à leurs besoins ou que les cours demandés ne sont pas offerts. Les aiguillages vers d'autres fournisseurs d'apprentissage en ligne ne se produisent que si la personne apprenante peut suivre des cours en anglais (sauf pour ACE à distance qui offre certains cours en français).
- Les personnes apprenantes sont aiguillées vers un autre programme, en ligne ou en face à face, si elles ne répondent pas aux critères du programme d'AFB ou si elles ont d'autres besoins (français langue seconde, désir d'améliorer le français oral et écrit).
- Tous les aiguillages sont documentés.
- Le procédé d'aiguillage se déroule en français, bien que le personnel communique avec les organismes d'aiguillage en anglais au besoin.

Inscription à d'autres cours en ligne

ACE à Distance <http://www.acedistancedelivery.ca>

- Dès que la personne apprenante a complété le cours préalable L2L d'une durée de 20 heures, le plan de la personne apprenante est actualisé pour identifier l'objectif à long terme, les buts à moyen terme ainsi que pour élaborer un plan d'action pour atteindre l'objectif de la personne apprenante, y compris prendre d'autres cours d'ACE à distance.
- Les plans de la personne apprenante sont actualisés pour refléter l'évolution des objectifs, les cours supplémentaires qui ont été suivis, etc.
- Une personne apprenante n'a à réussir le cours L2L qu'une seule fois pour être admissible à un cours d'ACE à distance.
- Les personnes apprenantes sont autorisées à s'inscrire à un cours d'ACE à distance le premier mois. Si elles réussissent bien, elles sont autorisées à s'inscrire à un second cours le mois suivant. La personne apprenante ne peut s'inscrire qu'à deux cours à la fois.

Good Learning Anywhere www.siouxhudsonliteracy.com

- Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire à d'autres cours en ligne sans avoir à repasser le processus d'inscription et d'évaluation initiale.
- Les plans sont actualisés pour refléter l'évolution des objectifs et les cours supplémentaires qui sont requis.
- Il n'y a pas de restriction quant au nombre de cours auxquels une personne apprenante peut s'inscrire à la fois.

The LearningHUB www.learninghub.ca

- Les personnes apprenantes actives qui désirent s'inscrire à des cours supplémentaires peuvent le faire sans repasser par le processus d'inscription et d'évaluation initiale. Les plans de la personne apprenante sont actualisés régulièrement pour refléter l'évolution des objectifs.
- Des choix de cours supplémentaires peuvent être faits en passant par le portail de la personne apprenante et en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe déjà assigné, ou en présentant une demande auprès d'un formateur ou d'une formatrice en ligne.
- Les personnes apprenantes qui suivent une formation synchrone et qui demandent un programme asynchrone peuvent le faire en passant par le portail de la personne apprenante, mais elles doivent compléter une évaluation d'inscription avant qu'un programme ne leur soit assigné.
- Les personnes apprenantes doivent s'en tenir à cinq cours en temps réel ou trois cours d'études autonomes à la fois pour s'assurer d'atteindre leurs objectifs.

Service de formation à distance pour adultes de l'Ontario www.sefad.ca

- Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire à des cours en ligne supplémentaires sans devoir repasser par le processus d'inscription et d'évaluation initiale.
- Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire à un autre cours dès qu'elles sont inscrites. Il n'y a pas de restriction quant au nombre de cours auxquels une personne apprenante peut s'inscrire à la fois.
- Les plans de la personne apprenante sont actualisés pour inclure tous les cours supplémentaires.

Section 5: Protocole d'aiguillage de l'apprentissage en ligne

Au fur et à mesure que le secteur de la littératie effectue la transition vers le Cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO), le langage et la terminologie peuvent subir des modifications, surtout lors du processus d'aiguillage quand il est question des objectifs, des niveaux et des types de programmes. Entretemps, le protocole d'aiguillage utilise le langage et les termes qui existent présentement. Les responsables de l'apprentissage en ligne actualiseront le vocabulaire dans le futur.

Le programme d'apprentissage en ligne fait partie du continuum des possibilités d'apprentissage offertes aux adultes de l'Ontario en matière d'AFB-RS. Certaines personnes apprenantes préfèrent l'apprentissage en ligne comme méthode pour suivre une formation. Toutefois, il ne faudrait pas que le programme d'apprentissage en ligne soit perçu comme la *seule* autre possibilité à part la formation en face à face, mais plutôt comme un enrichissement ou une étape suivante du programme offert en face à face. Consultez le Tableau d'information et d'aiguillage (section 4) pour connaître les différentes raisons et situations où il est préférable d'aiguiller une personne apprenante vers un organisme de prestation de programmes d'apprentissage en ligne.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des avantages de l'aiguillage d'une personne apprenante vers un programme d'apprentissage en ligne, référez-vous à la section 6 (FAQ) du présent guide.

Chaque site Web offre de plus amples renseignements et guide les personnes apprenantes dans le processus d'inscription. Les organismes d'aiguillage qui en sont capables sont encouragés à aider les personnes apprenantes dans le processus d'inscription au besoin.

Étape 1 : La personne répond-elle aux critères d'admissibilité du programme AFB-RS conformément aux exigences du MFCU?
(Voir la colonne « Admissibilité » du Tableau d'information et d'aiguillage à la section 4 du présent document.)

Si oui,
passez à l'étape 2

Si non, suggérez à la personne de revenir lorsqu'elle répondra aux critères d'admissibilité.

Étape 2 : La personne a-t-elle accès à un ordinateur et à Internet? A-t-elle les compétences en informatique nécessaires pour suivre un cours en ligne?

Si oui, passez à l'étape 3.
(Il est important de noter que les personnes apprenantes ne doivent pas obligatoirement avoir de solides compétences en informatique pour participer à l'apprentissage en ligne. Les organismes d'apprentissage en ligne offrent de l'aide. Consultez la section 6 – FAQ.)

Si non, déterminez si la personne peut utiliser un ordinateur muni d'Internet dans un centre d'AFB-RS en face à face, une bibliothèque ou un des 122 points d'accès de Contact Nord
(Voir l'annexe B du présent guide).

Étape 3 : La personne apprenante est-elle intéressée par la prestation de formation mixte dans le cadre de laquelle une partie de la formation est présentée en face à face dans un centre d'AFB-RS et l'autre partie en ligne? (La personne peut suivre la formation en ligne depuis la maison, un centre en face à face ou un autre endroit où un ordinateur est disponible)

Si oui, passez à l'étape 4.

Si non,
passez immédiatement à l'étape 5.

Étape 4 : Aiguiller la personne apprenante vers un centre d'AFB ou RS qui offre des programmes en face à face près de chez elle et qui est en mesure d'offrir un programme mixte et du soutien. Dans un contexte de programme mixte, le formateur ou la formatrice en face à face doit inscrire et évaluer la personne apprenante d'abord, pour ensuite communiquer avec un fournisseur d'apprentissage en ligne (voir les étapes 5 à 7) pour déterminer les rôles et les responsabilités de chaque partenaire ainsi que la formation qui sera offerte par chacun.

Étape 5 : La personne apprenante est-elle intéressée par des cours de rattrapage scolaire d'un plus haut niveau? Est-elle capable de participer à des cours en ligne offerts en anglais ou en français?

Si oui,

Si non,
passez à l'étape 6.

aiguillez la personne vers le programme ACE à distance au <http://www.acedistancedelivery.ca> pour de plus amples renseignements sur l'inscription et le choix de cours.

Étape 6 : La personne apprenante est-elle intéressée par une formation au niveau d'AFB?

Si oui, passez à l'étape 7.

Si non, suggérez à la personne apprenante de déterminer le type d'apprentissage en ligne qui lui convient et de voir où la formation est offerte.

Étape 7 : Quelle est la préférence ou le besoin culturel de la personne apprenante en matière d'apprentissage en ligne : anglais, français ou autochtone?
(Il est à noter qu'un programme d'apprentissage en ligne n'est pas offert présentement pour les personnes Sourdes et malentendantes. Cependant, un programme pilote est en cours d'élaboration et le présent protocole d'aiguillage sera mis à jour lorsque ces services seront offerts.)

Si la préférence penche vers l'anglais,

Si la préférence penche vers le français,

Si la préférence penche vers la culture autochtone,

aiguillez vers
The LearningHUB
www.learninghub.ca

aiguillez vers
Le service de formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario
www.sefad.ca

aiguillez vers
Good Learning Anywhere (GLA) (Il est à noter que GLA n'offre que la formation en anglais pour le moment.)

Section 6: Foire aux questions (FAQ)

En cas de questions supplémentaires ou à des fins de clarifications, il vous est recommandé de visiter les sites Web indiqués dans le Tableau d'information et d'aiguillage à la section 4 du présent document ou de communiquer directement avec un fournisseur d'apprentissage en ligne.

1. Comment l'apprentissage à distance cadre-t-il avec le programme d'AFB à part du fait qu'il soit une autre méthode de prestation de services?

D'abord, il faut préciser que l'apprentissage à distance n'est pas une stratégie visant une solution de rechange, mais plutôt une méthode de prestation supplémentaire. Tout comme les programmes d'AFB en face à face, l'apprentissage en ligne offre aux personnes apprenantes la possibilité de perfectionner leurs compétences en lecture, en écriture, en mathématique et en informatique, ainsi que d'autres compétences essentielles en milieu de travail pour que celles-ci puissent atteindre leurs objectifs.

L'apprentissage en ligne peut fournir une formation en AFB ou en RS en mode autonome ou elle peut compléter une formation en face à face. Dans le cas d'ACE à distance, les services offerts reflètent exactement la prestation en salle de classe; ils comportent le même contenu et les mêmes crédits. Tout le savoir acquis par l'apprentissage en ligne est considéré un apprentissage axé sur la tâche en raison du type de prestation.

Le choix du format de prestation appartient à la personne apprenante, et si celle-ci préfère l'apprentissage à distance, ce type de prestation de service devrait être offert à titre de premier choix.

2. Dans quelle(s) circonstance(s) un organisme d'aiguillage d'un réseau de littératie ou un autre organisme d'Emploi Ontario aiguille-t-il une personne apprenante vers un programme d'apprentissage en ligne plutôt que vers un programme en face à face?

Lors des aiguillages, il ne faut pas penser au programme d'apprentissage en ligne comme étant une option « au lieu de ». L'apprentissage en ligne fait partie du continuum des possibilités d'apprentissage offertes aux personnes apprenantes en AFB et RS et doit être considéré comme une option qui s'ajoute ou qui enrichit les programmes en face à face.

Ceci étant dit, plusieurs raisons peuvent motiver l'aiguillage d'une personne apprenante vers un programme d'apprentissage en ligne, mais les principales raisons sont les suivantes :

- L'horaire de travail ou le train de vie d'une personne apprenante l'empêche de participer à un programme donné en face à face. La personne apprenante a besoin de la souplesse d'un mode de prestation asynchrone (offert n'importe quand).
- La personne apprenante habite dans une région éloignée ou rurale où la distance pose un problème.
- La personne apprenante préfère apprendre par le biais d'un programme en ligne.
- Les cours, les ressources ou le matériel ne sont pas offerts dans le centre en face à face.
- La personne apprenante a besoin d'un programme dont les heures sont plus souples parce qu'elle est confrontée à des obstacles tels que l'absence de transport ou la difficulté à trouver un service de garde.

3. Pourquoi un organisme de prestation d'AFB ou RS aiguillerait-il une personne apprenante vers un programme d'apprentissage en ligne??

Quelques raisons pour aiguiller une personne apprenante vers un programme d'apprentissage en ligne:

- Pour permettre à la personne apprenante d'avoir accès à du matériel ou des cours qui ne sont pas offerts par l'organisme.
- L'organisme a réduit les heures du programme ou est fermé pendant la période à laquelle la personne est la plus disponible (été, soirée, fin de semaine, etc.).
- Pour permettre à la personne apprenante d'avoir accès à du matériel d'apprentissage culturel qui n'est pas offert par l'organisme.
- La personne apprenante demande un transfert pour des raisons personnelles.
- La personne apprenante est confrontée à des obstacles qui l'empêchent de se rendre à un lieu physique pour son apprentissage (ex., une maladie ou une blessure).
- Dans quelques circonstances, le comportement de la personne apprenante en face à face est inapproprié et celle-ci ne peut plus participer à des cours en face à face.
- Le programme fonctionne à plein rendement et ne dispose pas des ressources nécessaires pour desservir la personne apprenante pour le moment.
- La personne apprenante déménage et il n'existe aucun programme en face à face à proximité vers lequel l'aiguiller.

4. L'apprentissage en ligne convient-il seulement aux personnes apprenantes qui ont déjà acquis des compétences en informatique?

Il s'agit là d'une notion erronée! N'allez pas croire que la majorité des personnes apprenantes n'ont pas déjà des compétences qu'elles peuvent développer pour arriver à naviguer au sein d'une formation en ligne. C'est un stéréotype commun. Le courriel, les babillards électroniques et les boîtes de dépôt pour les travaux convivialisent l'environnement d'apprentissage en ligne. Il existe des cours d'introduction qui sont aussi tant des préalables à la formation en ligne que des cours en bonne et due forme.

Tous les fournisseurs d'apprentissage en ligne offrent de l'orientation, de la direction, de la formation et du soutien continu. Dans certains cas, les centres en face à face peuvent également offrir le soutien nécessaire aux personnes apprenantes qui n'ont pas les compétences nécessaires en informatique pour suivre un cours en ligne. D'ailleurs, les habiletés en technologie sont incluses dans le CLAO et sont sans contredit requises pour se trouver un emploi, pour approfondir ses études et pour s'intégrer dans la société.

5. Les personnes apprenantes ont-elles besoin de leur propre ordinateur?

Non. Elles ont besoin d'avoir **accès à** un ordinateur fiable muni d'une connexion Internet. Les bibliothèques, les points d'accès communautaires du PAC, les sites d'apprentissage en ligne de Contact Nord, les bureaux des bandes autochtones et les centres d'amitié offrent un accès gratuit à des ordinateurs. À ceux-ci s'ajoutent quelque 300 programmes d'AFB et RS situés dans les collèges, les écoles et les programmes communautaires équipés d'ordinateurs ou de laboratoires informatiques. Il n'est pas obligatoire que les personnes apprenantes s'inscrivent dans un programme en face à face pour avoir accès à une formation en ligne bien que ce soit une option si elles sont intéressées par un environnement d'apprentissage mixte.

Le fait de posséder un ordinateur facilite les choses, mais le fait de ne pas en avoir un n'a pas été un obstacle pour les milliers de personnes apprenantes qui ont participé aux programmes d'apprentissage en ligne chaque année (consultez l'annexe B pour de plus amples renseignements sur l'accès gratuit aux ordinateurs et à Internet à des fins d'apprentissage en ligne).

6. Une personne apprenante peut-elle participer à un programme d'apprentissage en face à face et en ligne en même temps?

Oui. On réfère à cette situation comme étant le modèle de prestation mixte, lequel comprend une combinaison de formation offerte en face à face dans un centre et de formation à distance présentée dans le cadre du programme d'apprentissage en ligne. La personne apprenante peut compléter le segment en ligne de façon autonome à partir de n'importe quel endroit, par exemple de chez elle ou d'une bibliothèque. La formation en ligne peut aussi être suivie sur les lieux physiques d'un centre, soit seul ou avec l'aide d'un formateur ou d'une formatrice en face à face.

Un modèle de prestation mixte peut convenir si :

- la personne apprenante désire compléter sa formation en face à face avec des cours supplémentaires;
- un cours en ligne précis s'avère un bon complément aux cours que la personne apprenante suit en face à face;
- la personne apprenante dispose de plus de temps pour la formation qu'il n'est disponible dans le programme en face à face;
- le but de la personne apprenante exige des compétences en informatique et liées à Internet;
- les objectifs de la personne apprenante exigent la réalisation de tâches qui ne sont pas possibles dans le programme en face à face, mais qui le sont par le biais d'un programme d'apprentissage en ligne;
- la personne apprenante apprécie la formation en ligne et est engagée;
- le but de la personne apprenante peut exiger qu'elle suive des cours en ligne dans le futur, pendant des études ou pendant une période de formation ou d'emploi. Les cours du programme d'apprentissage en ligne pourraient s'avérer un bon début et pourrait favoriser le degré d'aise de la personne apprenante quant à ce genre d'apprentissage.

7. Quel organisme reçoit le crédit pour l'inscription de la personne apprenante – l'organisme d'aiguillage ou l'organisme d'apprentissage en ligne?

Au fur et à mesure que le programme d'AFB-RS s'aligne vers l'utilisation du Système d'information d'Emploi Ontario (SIEO), le MFCU fera connaître ses lignes directrices concernant l'inscription et la comptabilisation des personnes apprenantes, surtout celles qui ont accès à plus d'un type de programme. Il est recommandé que l'organisme d'aiguillage qui a besoin de précisions concernant le crédit d'inscription communique avec le fournisseur des services d'apprentissage en ligne.

8. Quel organisme est responsable du suivi après l'aiguillage?

Tant l'organisme d'aiguillage que l'organisme d'apprentissage en ligne sont responsables de se tenir l'un et l'autre au courant. Lorsqu'une personne apprenante n'est aiguillée que vers un programme d'apprentissage en ligne, l'organisme d'aiguillage doit confirmer l'aiguillage et doit indiquer que cette personne apprenante a quitté le présent programme pour s'inscrire dans un autre programme d'AFB. L'organisme d'apprentissage en ligne qui accepte cette personne apprenante est alors responsable du suivi de parcours pédagogique de cette dernière.

Dans un modèle de prestation mixte, lorsqu'un programme en face à face aiguille une personne apprenante vers un programme d'apprentissage en ligne pour y recevoir une formation supplémentaire, il est entendu que le programme en face à face est responsable du suivi. Les organismes d'apprentissage en ligne font aussi un suivi auprès de la personne apprenante après qu'elle a quitté son programme.

9. Quel rôle le programme d'apprentissage en ligne joue-t-il dans la planification des services d'alphabétisation communautaire à part celui d'offrir des services d'AFB dans les régions mal desservies?

Bien que les organismes d'apprentissage en ligne ne participent pas à la planification des services d'AFB du point de vue local, tous les réseaux et les organismes de prestation devraient connaître les fournisseurs et les services d'apprentissage en ligne. Souvent, les fournisseurs de services d'apprentissage en ligne travaillent directement avec les organismes qui demandent de l'aide pour répondre aux besoins des personnes apprenantes. Ce sont les participants à la planification des services qui doivent identifier comment l'apprentissage en ligne peut aider les personnes apprenantes de la région. Les participants doivent se tenir au courant des ressources offertes et à quel moment elles le sont afin d'identifier là où une formation particulière pourrait être requise pour améliorer la programmation et favoriser un service complet dans la communauté. Les responsables de l'apprentissage en ligne travaillent ensemble pour s'assurer que le matériel de promotion concernant l'apprentissage en ligne est clair et précis. Les réseaux sont encouragés à communiquer avec les responsables de l'apprentissage en ligne pour favoriser le processus de planification des services d'AFB reliés à l'apprentissage en ligne.

Les cas qui nécessitent une discussion quant à l'apprentissage en ligne lors de la planification des services d'AFB sont :

- la planification à l'intention des personnes apprenantes confrontées à des obstacles concernant l'accès aux programmes en face à face (ex., les endroits éloignés, les prisonniers, les sans-abri qui reçoivent des services dans un centre d'accueil);
- l'occasion de combler des écarts pour les personnes apprenantes qui ne peuvent participer à la formation qu'en soirée ou les fins de semaine;
- l'occasion de desservir les personnes apprenantes dont les styles d'apprentissage sont compatibles;
- la planification à l'intention des personnes apprenantes pour leur permettre de poursuivre leur apprentissage sans interruption lorsque les programmes réduisent leurs effectifs ou ferment leurs portes (par exemple, avec le programme ACE à distance, les personnes apprenantes peuvent passer d'une classe de RS en face à face à une formation à distance sans devoir répéter le cours si leur situation change, surtout durant l'été)
- l'occasion d'avoir accès à ou de développer de la matière ou des programmes pour combler les lacunes de service dans la prestation de programme en face à face;
- l'identification d'endroits où les personnes apprenantes peuvent avoir accès à des ordinateurs (heures, lieux et dispositions, etc.)

10. Comment les fournisseurs d'apprentissage en ligne peuvent-ils faire des évaluations initiales de façon efficace?

Chaque organisme de prestation de programmes d'apprentissage en ligne effectue ses propres évaluations, comme l'exigent les lignes directrices du MFCU, à l'aide d'une variété d'outils qui ciblent la personne apprenante et son objectif. Dès que les personnes apprenantes se sont inscrites auprès d'un fournisseur de services en ligne, ce dernier communique avec eux par téléphone ou par courriel pour lancer le processus d'évaluation initiale.

Par exemple, les personnes apprenantes qui s'inscrivent auprès de The LearningHUB reçoivent une évaluation initiale avant d'être inscrites au programme. Non seulement cette évaluation détermine l'objectif et les niveaux de compétences de la personne apprenante, elle détermine également sa préparation à l'apprentissage en ligne. Dans ACE à distance, les nouvelles personnes apprenantes doivent participer au programme Learn to Learn (L2L), un cours de 20 heures entièrement ciblé sur l'identification du style d'apprentissage et l'évaluation de la préparation à l'apprentissage en ligne de la personne apprenante sur le plan personnel, scolaire et informatique.

Les organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne attendent l'entière mise en œuvre du cadre du CLAO en espérant pouvoir incorporer dans le format en ligne les évaluations et les tâches jalons utilisées dans ce cadre.

11. Une personne apprenante peut-elle suivre des cours dans un volet d'apprentissage en ligne différent de celui dans lequel elle est inscrite?

Tout comme les programmes en face à face, les organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne sont axés sur la personne apprenante et se sont engagés à répondre aux besoins des personnes apprenantes. Ainsi, les personnes apprenantes peuvent suivre des cours auprès de fournisseurs de plus d'un volet afin de profiter d'une formation culturelle axée sur l'objectif et le soutien dont elles ont besoin.

Tous les organismes responsables de la prestation de programmes d'apprentissage en ligne communiquent ensemble régulièrement pour éviter de dédoubler les services et pour s'assurer que les personnes apprenantes n'ont accès à un volet autre que le leur que pour recevoir une formation qui ne leur est pas offerte autrement. Présentement, The LearningHUB et Good Learning Anywhere (GLA) se partagent quelques personnes apprenantes. Il y a également des personnes apprenantes autochtones et francophones inscrites dans les programmes anglophones d'ACE à distance.

À cause de la différence linguistique, il est plus difficile pour les personnes apprenantes francophones d'avoir accès à une formation de The LearningHUB ou de GLA, mais les cours d'ACE à distance sont offerts en français et en anglais. Les personnes apprenantes malentendantes seront desservies par un programme d'apprentissage en ligne dont le lancement par le Collège George Brown est prévu en 2012, mais il est présentement possible pour les personnes apprenantes Sourdes et malentendantes de suivre une formation auprès des organismes des autres volets. Il faut toutefois noter que ces derniers n'ont peut-être pas les mêmes accommodements qu'aura éventuellement le programme d'apprentissage en ligne à l'intention des personnes apprenantes Sourdes et malentendantes.

ANNEXE A: Tableau d'information et d'aiguillage individuel des responsables de la prestation d'apprentissage en ligne

<p>ACE (Academic and Career Entrance/Access Carrières Études) Distance Delivery</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par le Comité du secteur collégial (CSC) du rattrapage scolaire pour adultes. Le CSC est l'organisme responsable des programmes d'apprentissage en ligne au niveau du rattrapage scolaire.</p>
<p>Site Web <i>(Pour obtenir des coordonnées supplémentaires, consultez le site Web)</i></p>	<p>http://www.acedistancedelivery.ca</p>
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes adultes de n'importe quel volet, sous réserve que leur niveau d'aptitudes soit équivalent au niveau d'ACE en français ou en anglais*, qui ne détiennent pas un diplôme d'études secondaires (DESO), mais dont les compétences sont supérieures à la 9^e année (ou AFB). • Les personnes apprenantes qui détiennent un DESO mais qui ont besoin de rafraîchir leurs connaissances scolaires, obtenir des crédits manquants ou améliorer leurs notes pour répondre aux préalables d'admission des programmes d'études postsecondaires et d'apprentissage. <p><i>* Les personnes apprenantes francophones qui s'inscrivent en ACE-RS devraient communiquer avec Clarence Potvin à cxpotvin@boreal.on.ca pour de plus amples renseignements.</i></p>

<p>ACE (Academic and Career Entrance/Access Carrières Études) Distance Delivery</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par le Comité du secteur collégial (CSC) du rattrapage scolaire pour adultes. Le CSC est l'organisme responsable des programmes d'apprentissage en ligne au niveau du rattrapage scolaire.</p>
<p>Admissibilité* <i>*Toutes les personnes apprenantes participant à l'apprentissage en ligne doivent d'abord répondre aux exigences du MFCU concernant l'admissibilité au programme AFB-RS et :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • être âgées de 19 ans ou plus; • ne pas posséder les compétences de base nécessaires pour trouver et garder un emploi ou pour répondre à ses besoins quotidiens; • être en mesure de faire du progrès. 	<p>Les personnes apprenantes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir un accès fiable à un ordinateur avec une connexion Internet; • consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes; • compléter un cours d'orientation en ligne (Learn to Learn-L2L) de 20 heures avant de s'inscrire à un cours d'ACE; • répondre à une évaluation des compétences scolaires, personnelles et informatiques comprises dans le cours L2L; • avoir atteint un niveau de compétence approprié (niveau RS). • Le cours de mathématiques (de base) est un préalable au cours de chimie, de mathématique voie technique, générale et des métiers. Les personnes apprenantes peuvent être exemptées de ce cours pourvu qu'elles fournissent la preuve qu'elles ont suivi un cours équivalent d'ici les 10 dernières années et qu'elles ont réussi ce cours avec une note de 70 % ou plus.
<p>Formation offerte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un prospectus de la formation asynchrone est disponible sur le site Web. • Tous les cours d'ACE et L2L sont offerts en français et en anglais..

<p>ACE (Academic and Career Entrance/Access Carrières Études) Distance Delivery</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par le Comité du secteur collégial (CSC) du rattrapage scolaire pour adultes. Le CSC est l'organisme responsable des programmes d'apprentissage en ligne au niveau du rattrapage scolaire.</p>
<p>Processus d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le cours L2L exige une inscription en ligne (des directives précises sont téléchargées sur le site Web). • Les personnes apprenantes qui répondent aux critères d'admissibilité des cours d'ACE s'inscrivent par le biais du collège de leur choix. • 21 collèges participants (Humber, Sheridan et Seneca ne participent pas.) • Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire en ligne par le site Web du collège, en personne ou par téléphone selon le processus interne du collège. Pour de plus amples renseignements sur les processus adoptés dans les collèges, consultez le site Web des collèges
<p>Cycle d'admission</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le cours L2L est offert à longueur d'année. Un cours commence chaque lundi. • Les cours du programme ACE commencent au début de chaque mois. Les dates d'admission sont affichées sur le site Web. Chaque année, le nombre de participants est déterminé selon les fonds disponibles.
<p>Listes d'attente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune liste d'attente pour L2L. • De longues listes d'attentes pour les cours d'ACE, surtout en communication, mathématique de base, chimie et biologie. Les personnes apprenantes peuvent communiquer avec Arlene Cronin (arlene.ace@gmail.com) pour être ajoutées à la liste d'attente dès qu'elles ont terminé la formation L2L.
<p>Personnel * <i>*Le profil et les coordonnées des membres du personnel sont affichés sur les sites Web.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet • 1 coordonnateur anglophone et 1 coordonnatrice francophone • 3 membres du personnel de bureau • 3 facilitateurs ou facilitatrices pour le cours L2L • 10 spécialistes de matière (anglais) • 5 spécialistes de matière (français) • Soutien technique 24/7/365 par Embanet.

<p>ACE (Academic and Career Entrance/Access Carrières Études) Distance Delivery</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par le Comité du secteur collégial (CSC) du rattrapage scolaire pour adultes. Le CSC est l'organisme responsable des programmes d'apprentissage en ligne au niveau du rattrapage scolaire.</p>
<p>Inscription initiale et processus d'évaluation * <i>*Ceci n'est applicable qu'aux personnes apprenantes qui s'inscrivent uniquement à un programme d'apprentissage en ligne seulement. Le processus d'inscription et d'évaluation pour la prestation de programme mixte est précisé par la communication entre l'organisme de prestation de programmes d'apprentissage en ligne et l'organisme qui offre la prestation de programmes en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation se fait en ligne dans le cadre du cours L2L d'une durée de 20 heures qui est requis avant l'inscription à un cours ACE à distance. • Les personnes apprenantes font la demande pour s'inscrire au cours L2L sur le site Web. • Les personnes apprenantes sont évaluées afin de déterminer si leur style d'apprentissage convient à l'apprentissage en ligne et si elles ont les compétences interpersonnelles, scolaires et informatiques requises pour participer à un cours en ligne. • Les personnes apprenantes dont l'objectif est une formation en apprentissage ou en sciences de la santé font une démonstration reliée à cette voie
<p>Plan de la personne apprenante * <i>*Ceci s'applique uniquement aux personnes apprenantes inscrites dans un programme d'apprentissage en ligne seulement. Le plan de la personne apprenante inscrite à une formation mixte est élaboré avec l'aide des deux organismes (en ligne et en face à face); le programme où s'inscrit la personne apprenante en premier lieu étant celui qui le prépare.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboré au cours des travaux des modules 4 et 5 du cours L2L. • Le plan de la personne apprenante est imprimable et s'ajoute en permanence dans la base de données à des fins de consultation future.

<p>ACE (Academic and Career Entrance/Access Carrières Études) Distance Delivery</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par le Comité du secteur collégial (CSC) du rattrapage scolaire pour adultes. Le CSC est l'organisme responsable des programmes d'apprentissage en ligne au niveau du rattrapage scolaire.</p>
<p>Évaluation continue * <i>* Ceci fait référence à l'évaluation continue de l'apprentissage faite en ligne seulement. Dans la prestation de formation mixte, le programme en face à face est responsable de l'évaluation continue de l'apprentissage qui se produit en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation continue et les tests font partie de tous les cours d'ACE. • Les cours du programme ACE sont des formations collégiales rigoureuses et sont conçus afin d'assurer la réussite des étudiants lors de leurs études postsecondaires et leur formation en apprentissage. • Chaque module comporte des travaux pratiques et un test. • Une note de 70 % est exigée comme indicateur de réussite pour obtenir le diplôme des cours d'ACE à distance. • Les démonstrations, les tâches jalons et les tâches culminantes sont intégrées dans les cours d'ACE à distance.
<p>Satisfaction de la personne apprenante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un sondage de satisfaction est remis aux étudiants pour recueillir leurs commentaires à des fins d'amélioration continue. De plus, tous les cours du programme ACE à distance incluent un lien direct au sondage de satisfaction nécessaire pour tous les cours.
<p>Procédé d'évaluation de départ et de suivi * <i>*Ceci fait référence aux personnes apprenantes qui quittent le programme d'apprentissage en ligne seulement. Pour la prestation mixte, le centre qui offre le programme en face à face est responsable du départ et du suivi de la personne apprenante, conformément aux directives du MFCU concernant le départ et les suivis.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le départ se produit lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, sont admissibles à une autre formation ou sont aiguillées vers un autre programme d'AFB-RS. Les départs sont initiés par le fournisseur de services conformément aux politiques de l'organisme (p. ex., la personne apprenante est inactive sans fournir d'explications ou ne termine pas le cours dans les 22 semaines allouées). • Le suivi auprès des personnes apprenantes se fait principalement par courriel à des intervalles de 3 et 6 mois.

<p>ACE (Academic and Career Entrance/Access Carrières Études) Distance Delivery</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par le Comité du secteur collégial (CSC) du rattrapage scolaire pour adultes. Le CSC est l'organisme responsable des programmes d'apprentissage en ligne au niveau du rattrapage scolaire.</p>
<p>Documentation de l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes qui complètent le cours L2L reçoivent un courriel indiquant qu'elles sont admissibles à l'inscription à un cours d'ACE à distance. • Les personnes apprenantes reçoivent un relevé de notes collégial pour chaque cours d'ACE complété.
<p>Aiguillage vers d'autres organismes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne, de prestation en face à face ou de réseaux régionaux lorsqu'elles ne fonctionnent pas à un niveau ACE. • Les personnes apprenantes sont aiguillées principalement vers des programmes collégiaux en face à face lorsqu'elles demandent des cours du programme ACE. • Des dossiers mensuels sont maintenus pour documenter les aiguillages externes. • Les personnes apprenantes doivent remplir un sondage à l'accueil en indiquant si elles ont été aiguillées vers ACE à distance
<p>Inscription à d'autres cours en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dès que la personne apprenante a complété le cours préalable L2L d'une durée de 20 heures, le plan de la personne apprenante est actualisé pour identifier l'objectif à long terme, les buts à moyen terme ainsi que pour élaborer un plan d'action pour atteindre l'objectif de la personne apprenante, y compris prendre d'autres cours d'ACE à distance. • Les plans de la personne apprenante sont actualisés pour refléter l'évolution des objectifs, les cours supplémentaires qui ont été suivis, etc. • Une personne apprenante n'a à réussir le cours L2L qu'une seule fois pour être admissible à un cours d'ACE à distance. • Les personnes apprenantes sont autorisées à s'inscrire à un cours d'ACE à distance le premier mois. Si elles réussissent bien, elles sont autorisées à s'inscrire à un second cours le mois suivant. La personne apprenante ne peut s'inscrire qu'à deux cours à la fois.

<p>Good Learning Anywhere (GLA)</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par Sioux Hudson Literacy Council, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet autochtone.</p>
<p>Site Web <i>(Pour obtenir des coordonnées supplémentaires, consultez le site Web)</i></p>	<p>www.siouxhudsonliteracy.com</p>
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes adultes qui s'efforcent d'améliorer leurs compétences en informatique, en lecture, en écriture, en mathématique ou leurs compétences essentielles afin d'améliorer leur qualité de vie à la maison, au travail et dans la communauté. On privilégie un milieu en ligne adapté à la culture autochtone pour les personnes autochtones (Autochtones, Premières Nations, Inuits, Métis, inscrits et non inscrits) les communautés et les groupes autochtones provenant de régions éloignées et isolées.
<p>Admissibilité* <i>*Toutes les personnes apprenantes participant à l'apprentissage en ligne doivent d'abord répondre aux exigences du MFCU concernant l'admissibilité au programme AFB-RS et :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • être âgées de 19 ans ou plus; • ne pas posséder les compétences de base nécessaires pour trouver et garder un emploi ou pour répondre à ses besoins quotidiens; • être en mesure de faire du progrès. 	<p>Les personnes apprenantes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet (haute vitesse de préférence); • consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes.
<p>Formation offerte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La liste des cours synchrones et asynchrones est disponible sur le site Web. • La formation est offerte en anglais et cible le curriculum autochtone.

<p>Good Learning Anywhere (GLA)</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par Sioux Hudson Literacy Council, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet autochtone.</p>
<p>Processus d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En ligne par le site Web • Par téléphone en composant le numéro sans frais 1 866 550-0697
<p>Cycle d'admission</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les admissions pour les cours synchrones et asynchrones sont acceptées toute l'année.
<p>Listes d'attente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion pour les cours synchrones.
<p>Personnel * <i>*Le profil et les coordonnées des membres du personnel sont affichés sur les sites Web.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 administrateur ou administratrice • 2 adjoints ou adjointes administratives à temps plein • 4 adjoints ou adjointes administratives à temps partiel • 4 formateurs ou formatrices/mentors à temps plein • 4 formateurs ou formatrices/mentors à temps partiel
<p>Inscription initiale et processus d'évaluation * <i>*Ceci n'est applicable qu'aux personnes apprenantes qui s'inscrivent uniquement à un programme d'apprentissage en ligne. Le processus d'inscription et d'évaluation pour la prestation de programme mixte est précisé par la communication entre l'organisme de prestation de programmes d'apprentissage en ligne et l'organisme qui offre la prestation de programmes en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil initial et l'évaluation se produisent à la suite de l'inscription des personnes apprenantes. Le personnel entre en contact avec elles pour confirmer leur inscription et discuter des étapes suivantes, y compris de l'évaluation.

<p>Good Learning Anywhere (GLA)</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par Sioux Hudson Literacy Council, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet autochtone.</p>
<p>Plan de la personne apprenante * <i>*Ceci s'applique uniquement aux personnes apprenantes inscrites dans un programme d'apprentissage en ligne seulement. Le plan de la personne apprenante inscrite à une formation mixte est élaboré avec l'aide des deux organismes (en ligne et en face à face); le programme où s'inscrit la personne apprenante en premier lieu étant celui qui le prépare.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparé avec l'aide du mentor.
<p>Évaluation continue * <i>* Ceci fait référence à l'évaluation continue de l'apprentissage faite en ligne seulement. Dans la prestation de formation mixte, le programme en face à face est responsable de l'évaluation continue de l'apprentissage qui se produit en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes inscrites à une formation asynchrone font des évaluations à la fin de chaque cours afin d'assurer que la matière enseignée est comprise. • Pour la formation synchrone, les personnes apprenantes font une évaluation à la fin de chaque module ou participent à des évaluations associées aux travaux qui sont faits dans le cadre du cours. Les personnes apprenantes en formation synchrone participent à une évaluation à la fin de chaque module ou participent à des évaluations par leurs travaux durant le cours..
<p>Satisfaction de la personne apprenante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de chaque cours, on demande aux personnes apprenantes de remplir un sondage. • Quand elles quittent un programme ou un cours, les personnes apprenantes doivent remplir un sondage de départ. • Les personnes apprenantes reçoivent par courriel un sondage de satisfaction avant qu'elles ne quittent le programme.

<p>Good Learning Anywhere (GLA)</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par Sioux Hudson Literacy Council, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet autochtone.</p>
<p>Procédé d'évaluation de départ et de suivi * <i>*Ceci fait référence aux personnes apprenantes qui quittent le programme d'apprentissage en ligne seulement. Pour la prestation mixte, le centre qui offre le programme en face à face est responsable du départ et du suivi de la personne apprenante, conformément aux directives du MFCU concernant le départ et les suivis.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les départs se produisent lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, poursuivent d'autres études ou sont invitées par le fournisseur à quitter le programme conformément aux politiques de l'organisme (p. ex., ne s'inscrivent pas à des cours ou sont inactives sans fournir d'explications à leur mentor ou leurs formateurs ou formatrices). • Le suivi est fait par courriel ou par téléphone à des intervalles de 3 et 6 mois.
<p>Documentation de l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes sont encouragées à imprimer et conserver une copie de leur plan de personne apprenante complété comme preuve qu'elles ont suivi la formation. • Les personnes apprenantes reçoivent un certificat de participation pour les cours synchrones.
<p>Aiguillage vers d'autres organismes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne lorsque les cours demandés ne sont pas offerts ou lorsqu'un autre fournisseur de formation en ligne est mieux placé pour répondre aux besoins culturels de la personne apprenante. • Les personnes apprenantes sont aiguillées vers un organisme d'AFB en face à face si elles n'ont pas accès à un ordinateur
<p>Inscription à d'autres cours en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire à d'autres cours en ligne sans avoir à repasser le processus d'inscription et d'évaluation initiale. • Les plans sont actualisés pour refléter l'évolution des objectifs et les cours supplémentaires qui sont requis. • Il n'y a pas de restriction quant au nombre de cours auxquels une personne apprenante peut s'inscrire à la fois.

<h2>The LearningHUB</h2>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par l'Avon Maitland District School Board, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet anglophone.</p>
<p>Site Web <i>(Pour obtenir des coordonnées supplémentaires, consultez le site Web)</i></p>	<p>www.learninghub.ca</p>
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes adultes de langue anglaise de l'Ontario qui désirent perfectionner leurs compétences en lecture, en écriture, en mathématique, en informatique, ainsi que toute autre compétence essentielle en milieu de travail, mais qui sont parfois confrontées à des obstacles qui les empêchent d'accéder à des programmes réguliers en face à face, et dont les objectifs sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ obtention du diplôme de la 12^e année ou une équivalence du diplôme de la 12^e année (GED); ○ un nouvel emploi ou un meilleur rendement dans leur emploi actuel; ○ inscription au collège, à l'université ou à un programme de formation en apprentissage; ○ acquisition de compétences essentielles; ○ renforcement de l'autonomie.
<p>Admissibilité*</p> <ul style="list-style-type: none"> • *Toutes les personnes apprenantes participant à l'apprentissage en ligne doivent d'abord répondre aux exigences du MFCU concernant l'admissibilité au programme AFB-RS et :avoir 19 ans ou plus • ne pas posséder les compétences de base nécessaires pour trouver et garder un emploi ou pour répondre à ses besoins quotidiens • être en mesure de faire du progrès 	<p>Les personnes apprenantes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet (haute vitesse de préférence); • consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes; • remplir une évaluation initiale à l'inscription et s'engager à travailler au moins 3 heures par semaine à l'étude indépendante en ligne; • posséder une adresse électronique personnelle qui fonctionne et savoir envoyer et recevoir des courriels; • être motivées et autonomes et désirer participer à l'apprentissage en ligne.

<h2>The LearningHUB</h2>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par l'Avon Maitland District School Board, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet anglophone.</p>
<h3>Formation offerte</h3>	<ul style="list-style-type: none"> • Le prospectus des cours synchrones et asynchrones est disponible en ligne sur le site Web. • La formation est offerte en anglais..
<h3>Processus d'inscription</h3>	<ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site Web (des tutoriels vidéo ainsi que des instructions « étape par étape » à imprimer sont offerts pour remplir les formulaires d'inscription) • En de rares cas, l'inscription peut se faire par téléphone.
<h3>Cycle d'admission</h3>	<ul style="list-style-type: none"> • Les admissions pour la formation asynchrone sont continues sauf indication contraire. • L'admission pour la formation synchrone est continue de septembre à juin.
<h3>Listes d'attente</h3>	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y en a pas habituellement, mais il pourrait devenir nécessaire de créer des listes d'attentes, surtout pour les formations asynchrones si les inscriptions continuent d'augmenter.
<h3>Personnel *</h3> <p>*Le profil et les coordonnées des membres du personnel sont affichés sur les sites Web.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 coordonnateurs de projets • 1 membre du personnel de bureau • 1 soutien technique • 8 formateurs et formatrices ETP asynchrones et synchrones
<h3>Inscription initiale et processus d'évaluation *</h3> <p><i>*Ceci n'est applicable qu'aux personnes apprenantes qui s'inscrivent uniquement à un programme d'apprentissage en ligne. Le procédé d'inscription et d'évaluation pour la prestation de programme mixte est précisé par la communication entre l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne et celui qui offre la prestation en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil initial et l'évaluation se produisent à la suite de l'inscription. La personne apprenante reçoit un lien en ligne vers une évaluation au moment de l'inscription et, selon les résultats obtenus, un formateur ou une formatrice en ligne lui est désigné(e). • Une section sur l'établissement des objectifs et sur l'aptitude à l'apprentissage en ligne fait partie de l'évaluation initiale pour assurer, entre autres, que la personne apprenante a effectivement la capacité de travailler à l'ordinateur dans un environnement en ligne.

<p>The LearningHUB</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par l'Avon Maitland District School Board, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet anglophone.</p>
<p>Plan de la personne apprenante * <i>*Ceci s'applique uniquement aux personnes apprenantes inscrites dans un programme d'apprentissage en ligne seulement. Le plan de la personne apprenante inscrite à une formation mixte est élaboré avec l'aide des deux organismes (en ligne et en face à face); le programme où s'inscrit la personne apprenante en premier lieu étant celui qui le prépare.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparé avec l'aide du formateur ou de la formatrice qui a été désigné(e) à la personne apprenante. Ce formateur ou cette formatrice est responsable de la gestion du cas du client.
<p>Évaluation continue * <i>* Ceci fait référence à l'évaluation continue de l'apprentissage faite en ligne seulement. Dans la prestation de formation mixte, le programme en face à face est responsable de l'évaluation continue de l'apprentissage qui se produit en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La personne apprenante doit faire une évaluation à la discrétion du formateur ou de la formatrice en ligne. Certaines évaluations sont intégrées dans les plateformes d'apprentissage utilisées tandis que d'autres sont créées à l'interne pour suivre le progrès de la personne apprenante de plus.
<p>Satisfaction de la personne apprenante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes qui participent à une formation asynchrone reçoivent par courriel de leur formateur ou leur formatrice ou de leur mentor un lien menant à un sondage sur la satisfaction de la personne apprenante qu'elles doivent remplir avant de quitter le programme. • Un sondage sur la satisfaction de la personne apprenante est aussi intégré directement dans tous les cours de CENTRA, ainsi que dans le dernier module de tous les cours abrégés.

The LearningHUB

Le programme d'apprentissage en ligne offert par l'Avon Maitland District School Board, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet anglophone.

Procédé d'évaluation de départ et de suivi *

**Ceci fait référence aux personnes apprenantes qui quittent le programme d'apprentissage en ligne seulement. Pour la prestation mixte, le centre qui offre le programme en face à face est responsable du départ et du suivi de la personne apprenante, conformément aux directives du MFCU concernant le départ et les suivis.*

- Le départ se produit lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, sont admissibles à une autre formation ou sont invitées par le fournisseur à quitter le programme conformément aux politiques de l'organisme (par. ex., ne s'inscrivent pas à des cours, ne respectent pas leurs engagements face à l'assiduité ou la participation, ou affichent un comportement inapproprié en ligne).
- Le formateur ou la formatrice affecté(e) remplit une évaluation de départ auprès de la personne apprenante.
- Les personnes apprenantes doivent répondre à un sondage de suivi en ligne. Un lien courriel est envoyé aux personnes apprenantes 3 mois et 6 mois après qu'ils ont terminé le programme avec succès (par ex., les objectifs atteints).

Documentation de l'apprentissage

- Les personnes apprenantes qui suivent une formation asynchrone reçoivent des rapports semestriels comme preuve de leur participation et de leurs réalisations auprès de The LearningHUB. Les certificats de réussite sont remis aux personnes apprenantes qui ont participé à une formation synchrone, à celles qui prennent un cours en face à face ainsi qu'à celles qui suivent les cours abrégés asynchrones.

<p>The LearningHUB</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne offert par l'Avon Maitland District School Board, l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet anglophone.</p>
<p>Aiguillage vers d'autres organismes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne lorsqu'un cours demandé n'est pas offert, que le cours est remplie, que la personne apprenante a indiqué vouloir suivre un programme particulier dans un autre volet (par ex., francophone ou autochtone), ou dans le cas d'ACE, lorsque les personnes apprenantes ont atteint un niveau de compétences suffisamment élevé pour effectuer la transition vers des études plus avancées. • Les personnes apprenantes sont aiguillées vers des organismes d'AFB en face à face ou vers un réseau de leur région si elles ne répondent pas aux critères d'admissibilité ou s'il y a des doutes concernant leur capacité de fonctionner dans un environnement d'apprentissage en ligne. • Les aiguillages externes sont documentés sur un formulaire de pistage du participant ou de la participante, lequel est actualisé chaque mois..
<p>Inscription à d'autres cours en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes actives qui désirent s'inscrire à des cours supplémentaires peuvent le faire sans repasser par le processus d'inscription et d'évaluation initiale. Les plans de la personne apprenante sont actualisés régulièrement pour refléter l'évolution des objectifs. • Des choix de cours supplémentaires peuvent être faits en passant par le portail de la personne apprenante et en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe déjà assigné, ou en présentant une demande auprès d'un formateur ou d'une formatrice en ligne. • Les personnes apprenantes qui suivent une formation synchrone et qui demandent un programme asynchrone peuvent le faire en passant par le portail de la personne apprenante, mais elles doivent compléter une évaluation d'inscription avant qu'un programme ne leur soit assigné. • Les personnes apprenantes doivent s'en tenir à cinq cours en temps réel ou trois cours d'études autonomes à la fois pour s'assurer d'atteindre leurs objectifs.

<p>Service de formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA), l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet francophone.</p>
<p>Site Web <i>(Pour obtenir des coordonnées supplémentaires, consultez le site Web)</i></p>	<p>www.sefad.ca</p>
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes adultes francophones qui désirent améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques, leur utilisation de l'ordinateur ou d'autres compétences essentielles afin d'améliorer leur qualité de vie à la maison, au travail et dans la communauté. Les cours axés sur la culture et qui tiennent compte de la culture et des besoins des groupes minoritaires francophones en Ontario sont privilégiés.
<p>Admissibilité* <i>*Toutes les personnes apprenantes participant à l'apprentissage en ligne doivent d'abord répondre aux exigences du MFCU concernant l'admissibilité au programme AFB-RS et :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir 19 ans ou plus • ne pas posséder les compétences de base nécessaires pour trouver et garder un emploi ou pour répondre à ses besoins quotidiens • être en mesure de faire du progrès 	<p>Les personnes apprenantes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet; • consentir à l'Avis de collecte de renseignements personnels et de consentement du Ministère et aux formulaires de divulgation des organismes; • être francophones; • posséder une adresse électronique personnelle ou accepter d'en créer une avec de l'aide.
<p>Formation offerte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les cours offerts sont disponibles sur le site Web. On trouve parmi eux un cours d'introduction à l'apprentissage en ligne et aux services de F@D. • La formation est offerte en français..
<p>Processus d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En ligne par le site Web (comprend des instructions audio ou écrites *). • Au besoin, les personnes apprenantes peuvent s'inscrire en composant le numéro sans frais 1 888 744-2178. <p><i>*Le processus d'inscription est en français.</i></p>

<p>Service de formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA), l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet francophone.</p>
<p>Cycle d'admission</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Admissions toute l'année pour les cours synchrones et asynchrones.
<p>Listes d'attente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
<p>Personnel * <i>*Le profil et les coordonnées des membres du personnel sont affichés sur les sites Web.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 coordonnatrice de projet • 1 adjointe administrative • le nombre de formateurs et formatrices varie selon le nombre de cours offerts et de personnes apprenantes inscrites
<p>Inscription initiale et processus d'évaluation * <i>*Ceci n'est applicable qu'aux personnes apprenantes qui s'inscrivent uniquement à un programme d'apprentissage en ligne. Le procédé d'inscription et d'évaluation pour la prestation de programme mixte est précisé par la communication entre l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne et celui qui offre la prestation en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil initial et l'évaluation se produisent à la suite de l'inscription. Le personnel entre en contact avec la personne apprenante pour discuter des étapes suivantes, y compris de l'évaluation* permettant ainsi de déterminer les besoins de formation ou de faire un aiguillage plus approprié. • La préparation à l'apprentissage en ligne est évaluée lors de l'évaluation initiale. Si la personne apprenante n'est pas prête à apprendre en ligne, elle est aiguillée vers un centre de formation pour adultes en face à face pour y recevoir de l'aide. <p><i>*L'évaluation initiale sera éventuellement faite en ligne.</i></p>
<p>Plan de la personne apprenante * <i>*Ceci s'applique uniquement aux personnes apprenantes inscrites dans un programme d'apprentissage en ligne seulement. Le plan de la personne apprenante inscrite à une formation mixte est élaboré avec l'aide des deux organismes (en ligne et en face à face); le programme où s'inscrit la personne apprenante en premier lieu étant celui qui le prépare.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboré avec un membre du personnel et fondé en partie sur les résultats de l'évaluation diagnostique, l'information recueillie sur le formulaire d'inscription et de discussions avec la personne apprenante • Les personnes apprenantes qui sont déjà inscrites dans un autre centre d'apprentissage pour adultes devront présenter le plan de la personne apprenante.

<p>Service de formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA), l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet francophone.</p>
<p>Évaluation continue * <i>* Ceci fait référence à l'évaluation continue de l'apprentissage faite en ligne seulement. Dans la prestation de formation mixte, le programme en face à face est responsable de l'évaluation continue de l'apprentissage qui se produit en face à face.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes font une évaluation à la fin de chaque module ou durant leur cours synchrone. D'autres évaluations sont parfois faites à la discrétion du formateur ou de la formatrice.
<p>Satisfaction de la personne apprenante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de chaque cours (synchrone et asynchrone) et au départ, les personnes apprenantes doivent remplir un sondage sur la satisfaction de la personne apprenante qui se trouve en ligne..
<p>Procédé d'évaluation de départ et de suivi * <i>*Ceci fait référence aux personnes apprenantes qui quittent le programme d'apprentissage en ligne seulement. Pour la prestation mixte, le centre qui offre le programme en face à face est responsable du départ et du suivi de la personne apprenante, conformément aux directives du MFCU concernant le départ et les suivis.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les départs se produisent lorsque les personnes apprenantes ont atteint leurs objectifs, sont admissibles à une autre formation ou sont invitées par le fournisseur à quitter le programme conformément aux politiques de l'organisme (p. ex., ne s'inscrivent pas à des cours ou sont inactives pendant une période de 6 mois). • Le suivi est fait par courriel ou par téléphone à des intervalles de 3 et 6 mois.
<p>Documentation de l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des certificats de réussite sont remis aux personnes apprenantes dès qu'elles terminent leurs cours synchrones ou asynchrones

<p>Service de formation à distance (F@D) pour adultes de l'Ontario</p>	<p>Le programme d'apprentissage en ligne coordonné par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA), l'organisme responsable de l'apprentissage en ligne pour le volet francophone.</p>
<p>Aiguillage vers d'autres organismes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes sont aiguillées vers d'autres organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne lorsqu'il est impossible de répondre à leurs besoins ou que les cours demandés ne sont pas offerts. Les aiguillages vers d'autres fournisseurs d'apprentissage en ligne ne se produisent que si la personne apprenante peut suivre des cours en anglais (sauf pour ACE à distance qui offre certains cours en français). • Les personnes apprenantes sont aiguillées vers un autre programme, en ligne ou en face à face, si elles ne répondent pas aux critères du programme d'AFB ou si elles ont d'autres besoins (français langue seconde, • désir d'améliorer le français oral et écrit). • Tous les aiguillages sont documentés. • Le procédé d'aiguillage se déroule en français, bien que le personnel communique avec les organismes d'aiguillage en anglais au besoin.
<p>Inscription à d'autres cours en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire à des cours en ligne supplémentaires sans devoir repasser par le processus d'inscription et d'évaluation initiale. • Les personnes apprenantes peuvent s'inscrire à un autre cours dès qu'elles sont inscrites. Il n'y a pas de restriction quant au nombre de cours auxquels une personne apprenante peut s'inscrire à la fois. • Les plans de la personne apprenante sont actualisés pour inclure tous les cours supplémentaires.

ANNEXE B: Ressources technologiques et formatives pour l'apprentissage en ligne

Contact Nord

Contact Nord | elearnnetwork.ca fait partie du cadre de l'apprentissage en ligne parce que c'est une entreprise financée à titre d'organisme de soutien à la prestation de services d'apprentissage en ligne par les services techniques qu'elle offre. Ses services bilingues (français et anglais) et son soutien offrent :

- Infrastructure de technologies d'apprentissage
 - Offrir, maintenir et soutenir les technologies d'apprentissage en ligne choisies par le Ministère, incluant la gestion d'un centre de soutien technique qui offre de l'aide et du soutien technique en temps réel
 - Établir l'horaire et coordonner les comptes d'utilisateur
 - Donner un accès technologique aux 112 centres d'accès de Contact Nord | elearnnetwork.ca dispersés dans la province
 - Héberger et maintenir un site d'hébergement de vidéo éducatif www.elearntube.ca où les organismes de littératie et les formateurs et formatrices peuvent afficher des vidéos éducatives
 - Réviser et mettre à l'essai les technologies en ligne existantes et émergentes et faire des recommandations en matière de technologie.
- Site Web
 - Développer et maintenir un site Web de l'apprentissage en ligne qui contient des renseignements sur les cours particuliers offerts par les organismes de prestation de programmes d'apprentissage en ligne sur les plateformes d'apprentissage et les technologies hébergées et soutenues par Contact Nord. Le site Web comprend également un point d'entrée pour la cyberconférence www.e-channel.ca.
- Formation et expertise
 - Offrir des ressources de formation et des séances de formation en ligne sur la plateforme d'apprentissage Saba CENTRA aux formateurs et formatrices et aux nouveaux utilisateurs.
 - Héberger un centre de téléchargement de ressources à l'intention des formateurs et des formatrices pour aider et appuyer ceux qui utilisent les technologies que Contact Nord héberge. Ces ressources comprennent des directives, des fiches-conseils, des pratiques exemplaires, des lignes directrices sur le contenu, etc.
 - Dépanner et offrir une formation aux formateurs et formatrices et une expertise technique aux organismes d'AFB.
- Marketing et promotion
 - Promouvoir, 3 fois par année, les occasions d'apprentissage à distance synchrones dans les prospectus de cours qui sont distribués dans toute la province ainsi que par le personnel dans les 112 centres d'accès.

AlphaPlus

AlphaPlus est un organisme de soutien en alphabétisation et formation de base pour le volet anglophone. Dans le cadre de sa mission qui est également d'accroître l'acquisition de compétences en littératie des adultes à l'aide des technologies numériques, l'organisme offre :

- Formation et consultation (offert en français et en anglais sur demande)
 - Formation des formateurs et formatrices en AFB sur l'utilisation de divers outils d'apprentissage en ligne
 - Formation des formateurs et formatrices en AFB sur la création de contenu pédagogique et de programmes d'apprentissage en ligne de qualité pour les personnes apprenantes adultes
- Outils en ligne (offerts en français et en anglais)
 - Hébergement d'applications et de plateformes en ligne pour l'apprentissage des compétences de base et l'évaluation (ex. portfolios électroniques, milieux d'apprentissage en ligne, services de clavardage)
 - Hébergement de systèmes de gestion de l'apprentissage pour la prestation de programmes d'apprentissage en ligne par les formateurs et formatrices en face à face
- Recherche sur les pratiques et les technologies d'apprentissage innovatrices (en français et en anglais)
 - Examen documentaire, analyse et recommandation de ressources d'apprentissage en ligne venant de tierce partie à l'intention des formateurs et des formatrices des personnes apprenantes
 - Offre d'un catalogue et de l'orientation concernant l'outil Web 2.0 et les outils de médias sociaux
 - Recherche et publication de renseignements sur les pratiques les plus efficaces et avantageuses pour l'apprentissage en ligne pour les adultes
- Dissémination de renseignements et offre de soutien (en français et en anglais)
 - Coordination de renseignements et de ressources pour la compétence associée à l'utilisation de la technologie numérique dans le cadre du CLAO
 - Coordination de renseignements et de ressources pour l'utilisation des technologies numériques pour la mise en œuvre du CLAO

Accès gratuit aux ordinateurs et à Internet à des fins d'apprentissage en ligne

Les personnes apprenantes qui n'ont pas accès aux technologies à la maison peuvent se tourner vers les options suivantes pour accéder à des ordinateurs afin de suivre des cours en ligne.

[<http://www.ic.gc.ca/eic/site/cap-pac.nsf/eng/home>] Le Programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada facilite un accès abordable à Internet pour des milliers de Canadiens dans les endroits comme les écoles, les centres communautaires et les bibliothèques. Grâce au PAC, les gens qui n'ont pas d'ordinateur ou de connexion Internet à la maison ou au travail peuvent y avoir accès. Composez le 1 800 575-9200 pour connaître la liste des sites du PAC.

[<http://www.elearnnetwork.ca/>] Les centres d'accès de Contact Nord | elearnnetwork.ca offrent des services technologiques dans 112 sites dispersés partout dans la province. Desservant les communautés rurales et éloignées, les centres d'accès sont ouverts au grand public pour augmenter l'accès aux possibilités de formation en ligne. Si une personne apprenante ne possède pas chez elle un ordinateur muni d'une connexion fiable à Internet ou si elle préfère apprendre dans un milieu supervisé, elle peut réserver un ordinateur pour suivre un cours en ligne en communiquant avec l'un des sites.